



DISPOSITIF AFG SPORT ET AUTISME RHÔNE

2025



LE SPORT POUR ET AVEC TOUS



Contacts SESSAD Zola

Adrien Gérinière :

adrien.geriniere@afg-autisme.com

07.63.09.36.77

Laëtitia Vaissière:

direction.zola@afg-autisme.com

SOMMAIRE

01

Les constats et l'Établissement
support : Le Pôle Autisme Emile Zola

02

Le double accompagnement des
bénéficiaires et des clubs de sports
pour permettre l'inclusion :
Les missions et le fonctionnement du
dispositif AFG sport et autisme Rhône

03

État des lieux:
Les bénéficiaires et partenaires

04

Budget et financement du dispositif
AFG Sport et autisme Rhône

05

L'évaluation et les perspectives



INTRODUCTION

Le dispositif AFG Sport et Autisme Rhône est construit pour répondre à la demande et avec la participation active des parents et bénéficiaires accompagnés par le Pôle Autisme Emile Zola

Afin de synthétiser au mieux ce projet, un parallèle pourrait être fait avec les dispositifs « EMAS » (Equipes Mobiles d'Appuis à la Scolarisation). L'objectif est de renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap en apportant de manière souple une expertise et des ressources à l'éducation nationale.

Le dispositif AFG Sport et Autisme Rhône remplit les mêmes missions auprès des clubs et lieux d'activité physique et sportive.

Le présent projet est élaboré en tenant compte de :

- L'enquête réalisée par la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) en 2021 soulignant la nécessité de développer l'accès à la pratique sportive pour ce public.
- La circulaire du 07 décembre 2023 qui prévoit une approche transversale visant à ne laisser personne sans solutions, dans le cadre d'une amplification de la transformation de l'offre d'accompagnement.
- La circulaire du 13 avril 2023 sur l'expérimentation pour les innovations organisationnelles (expérimentations d'une durée maximale de 5 ans) des solutions sur mesure répondant aux besoins de nos usagers.
- La conférence nationale du handicap du 26 avril 2023, notamment l'engagement n°10 « un accès légal au sport, à la culture et aux loisirs ».
- La note d'information interministérielle du 29 février 2024 relative au déploiement de l'activité physique et sportive dans les ESSMS.



CONSTATS

Cela fait 20 ans qu'AFG Autisme et son antenne du Rhône, le Pôle Autisme Emile Zola œuvre pour la pratique d'activités physiques et sportives adaptées pour les personnes autistes. De par leurs expériences de l'inclusion sociale et scolaire, un réseau s'est tissé autour du SESSAD Zola sur le territoire de la métropole de Lyon. Son expertise a amené aux constats suivants :

Bénéfices multiples de l'activité physique et sportive (APS) pour les personnes avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)

Avec notre expérience dans l'accompagnement des personnes avec TSA, l'association AFG autisme constate qu'elles restent majoritairement exclues des clubs sportifs ordinaires. Pourtant, les personnes avec TSA ont un fort besoin d'activité physique et sportive. Les bénéfices de la pratique d'un sport en club permettent un développement du bien-être de manière globale. Ils dépassent la simple dimension physique, car ils constituent également un levier efficace pour développer les relations sociales, la communication, la compréhension de consignes.

Une offre d'APS qui reste insuffisante

Rendre possible la pratique sportive aux personnes avec TSA demande des adaptations techniques spécifiques. Sur ce point, les clubs ordinaires se sentent souvent démunis. Ils n'ont d'ailleurs bien souvent même pas la connaissance de l'existence du sport adapté. Nous observons que l'idée de créer une section adaptée n'émerge que lorsqu'elle est impulsée par des personnes concernées par le sujet. Or, ces initiatives restent encore aujourd'hui trop peu pérennes si elles ne sont pas soutenues.

Une forte demande des familles des personnes autistes et de fortes difficultés

Beaucoup de personnes autistes et leurs parents nous témoignent de leurs envies de pratiques physiques et sportives car ce sont des activités qui leurs font du bien et où leurs compétences peuvent être valorisées. Malheureusement, ils témoignent aussi des difficultés avec des parcours souvent traumatisant pour trouver des séances d'APS bienveillantes et adaptées. Même si nous pouvons désormais leur conseiller nos clubs partenaires, beaucoup reste encore à faire pour répondre à toute les demandes.

Le SESSAD E. Zola d'AFG AUTISME : des belles réussites et des limites

Par différents partenariats et un accompagnement de proximité, le SESSAD Emile Zola d'AFG AUTISME a déjà réussi à **accompagner des clubs de sports ordinaires dans la création de séances d'Activité physique adaptée (APA)**. La plus-value est multiple, car des enfants, adolescents et adultes autistes continuent leurs pratiques sportives indépendamment de la présence du SESSAD E. Zola. Avec l'autonomisation du club, ces séances deviennent ouvertes aux personnes non accompagnées par le SESSAD ou ayant un autre handicap. Elles permettent aussi une sensibilisation aux TSA et à la différence grâce à des moments de jeux et de partages.

Mais, la liste d'attente pour être admis au SESSAD Emile Zola est en constante augmentation. **Plus de 700 enfants et familles sont actuellement en attente pour une durée moyenne de 7 ans avant le début des accompagnements.**

Une nouvelle volonté des milieux politiques et sportifs

Depuis plus de 20 ans, nous sommes les témoins directs du manque d'offre d'APS inclusives et adaptées en ESMS et en clubs de sports ordinaires. Mais il faut reconnaître que la société à travers le monde politique et sportif se saisit du sujet et affiche une réelle volonté de réduire les inégalités.

L'enjeu est de permettre de rendre possible la pratique sportive de son choix pour toutes et tous, avec la prise en compte des particularités liées aux handicaps.

L'enjeu est aussi pour nous professionnels du médico-social, de sensibiliser, rassurer, convaincre, former, pour décharger les bénéficiaires et leurs familles de cette lourde tâche qui entraîne bien trop souvent des souffrances et in fine des exclusions.

Le maillage de nos associations sportives est particulièrement bien développé en France ; **reste à soutenir concrètement ces clubs pour en donner l'accès à tous !**

Notre ambition sur le développement des APS inclusives et adaptées est immense ; elle est à la hauteur des attentes de toutes les personnes encore en marge d'une participation égale au reste de la population.

Nous affirmons qu'une transformation de l'offre d'APS en clubs de sports ordinaires est possible et qu'elle favorise l'autodétermination !

L'ÉTABLISSEMENT SUPPORT : LE PÔLE AUTISME EMILE ZOLA

SON HISTOIRE, SES MISSIONS :

Le SESSAD Emile Zola est ouvert depuis septembre 2005. C'est un des premiers établissements créés par AFG Autisme. L'offre de service du SESSAD est présentée sous forme d'accompagnement des enfants et des familles mis en œuvre par l'équipe pluridisciplinaire lors de prises en charge individuelles ou de groupes d'activité et dans les liens tissés avec les parents et les différents intervenants dans la vie du jeune, en premier lieu les professionnels de l'école.

Le SESSAD propose de :

- Assurer un suivi de l'enfant en milieu scolaire ;
- Optimiser l'autonomie des jeunes dans la vie quotidienne ;
- Développer la communication de l'enfant ;
- Développer les habiletés sociales de l'enfant ;
- Promouvoir le développement personnel ;
- Assurer une éducation à la santé et des rééducations ;
- Proposer une sensibilisation au monde du travail ;
- Proposer une aide aux parents et aux familles.

Les spécificités du SESSAD Emile Zola sont sa spécialisation sur l'autisme, son expérience en matière d'inclusion scolaire depuis 2005, et son statut de SESSAD de niveau 2 qui lui confère une mission de sensibilisation aux TSA auprès des acteurs de son territoire d'intervention. Avec l'expérience de nombreuses coopérations et en premier lieu avec l'Education Nationale, depuis 2005, il est reconnu pour son expertise sur les TSA. Elle s'articule par une actualisation régulière des connaissances, une vulgarisation auprès des différents partenaires et avant tout par un accompagnement actif et concret de tous les acteurs de terrain au contact des enfants accompagnés.

Les modalités d'interventions d'un SESSAD impliquent un développement évident des partenariats avec les collectivités territoriales, l'Éducation Nationale et diverses associations culturelles et sportives. Par expériences, le SESSAD E. Zola sait que la complémentarité et la cohérence de tous assure une progression harmonieuse des enfants : les objectifs sont choisis et priorisés ensemble. Les accompagnements sont adaptés aux besoins et aptitudes de chacun, dans le respect du droit à l'éducation, à une égalité des droits, à une vie sociale autre que celle de la vie familiale, via un suivi individualisé dans tous les lieux de vie de l'enfant ou de l'adolescent.

Dans cette dynamique, le SESSAD E. Zola a souhaité rester à la pointe sur les dernières avancées en matière d'accompagnements toujours plus ajustés au profit des personnes avec TSA, progressivement des extensions de places et des ouvertures de dispositifs ont été mises en place. Aujourd'hui le SESSAD Emile Zola devient une plateforme de services spécialisée sur l'autisme et donc un pôle avec un SESSAD, un POPE, 2 UEMA, un PCPE, un SESSAD renforcé et un dispositif sport et autisme.

SON ORGANISATION,

Le dernier arrêté, datant du 29 août 2024, fixe la capacité globale du Pôle autisme Zola à 116 places réparties comme suit :

- 53 places de prestations SESSAD en milieu ordinaire TSA (5-20 ans)
- 9 places de prestations en milieu ordinaire POPE (pôle petite enfance) TSA (0-6 ans)
- 16 places TSA pour les 2 UEMA (Ecoles Jean Zay et Anatole France)
- 20 places en file active pour le PCPE
- 8 Places en DAR école Salvador Allende à St Fons
- 10 places en SESSAD renforcé.

Ce sont donc 7 services/dispositifs sont rattachés au Pôle autisme Emile Zola

Le double accompagnement des bénéficiaires et des clubs de sports pour permettre l'inclusion

Le dispositif AFG sport et autisme Rhône a été créé en septembre 2023 pour répondre à des besoins perçus et évoqués par les familles et partenaires lors d'échanges et d'accompagnements de l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD depuis plus de 15 ans.

LES MISSIONS

Les missions du dispositif AFG Sport et autisme s'inscrivent en cohérence avec celles du Sessad E. Zola et de l'association AFG Autisme. Elles visent le développement de l'inclusion par le sport, en respectant les spécificités des personnes bénéficiaires et les recommandations de bonnes pratiques préconisées par la Haute Autorité de Santé dans l'accompagnement des personnes autistes

- **Développer les activités physiques et sportives inclusives et adaptées** dans les clubs par un co-encadrement des séances, une formation des entraîneurs pour un transfert de compétences médico-sociales et un accompagnement personnalisé pour aider les clubs à développer leurs projets d'activité sportives inclusives et adaptées.
- **Orienter et accompagner les bénéficiaires et leurs familles** par la création d'un projet individualisé en APA, l'orientation et l'accompagnement personnalisé dans un club partenaire, un bilan et suivi pour pérenniser le projet d'APAP en inclusion.
- **Communiquer** en s'appuyant sur des événements sportifs et les réseaux sociaux pour améliorer les possibilités de pratiquer un sport inclusif et adapté aux besoins des personnes autistes.
- **Sensibiliser** les pratiquants ordinaires dans les clubs de sports en proposant du sur-mesure pour les formations/sensibilisations aux TSA et au sport adapté.

Ce dispositif fonctionne avec le budget du SESSAD Zola, des AAP et des mécènes mais ne pourra être renouvelée sans financement extérieur pérenne.

POUR QUEL PUBLIC ?

Pour les enfants avec TSA accompagnés par le pôle autisme E. Zola, ceux sans solution ou en liste d'attente et pour toutes les personnes en situation de handicap mental

Comme dans le cadre de toutes les actions conduites par le pôle autisme E. Zola, trois cercles de personnes sont ciblés dans le cadre du développement du dispositif AFG Sport et autisme. L'intention première du dispositif AFG Sport et autisme, est d'abord de proposer un répit pour les familles des personnes avec TSA, handicap mental ou psychique qui sont déscolarisés et/ou en attente d'accompagnements médico-sociaux. Ensuite, il s'agit d'approcher tous les usagers en attente de place au Sessad E. Zola. ; et au-delà, un public plus large de personnes en situation de handicap sur le territoire de la région lyonnaise. Naturellement les enfants, adolescents et jeunes adultes du Sessad zola sont aussi accompagnés de manière effective au sein de la plateforme AFG Sport et autisme Rhône.

Ainsi, les trois cercles de personnes auxquelles s'adresse le dispositif AFG Sport et autisme sont :

1er cercle: Les 700 jeunes (et plus) inscrit sur la liste d'attente du Sessad E. Zola

2ème cercle : les 105 jeunes avec TSA du Pôle autisme zola (SESSAD et dispositifs)

3ème cercle : Pour toutes les personnes autistes, avec handicap mental ou troubles psychique d'autres ESMS ou sans accompagnement.



COMMENT ?

UNE EXPÉRIENCE LONGUE INSCRITE DANS LE PARTAGE DES PRATIQUES

Le Sessad E. Zola a toujours été doté d'une équipe pluridisciplinaire complète. Elle s'est étoffée en 2010 avec la création d'un poste d'enseignant en APA et les partenariats avec des clubs voisins ont très vite germés.

Si l'enseignant d'APA a toujours été porteur de ces nombreux projets sportifs, c'est l'équipe complète qui s'en porte garante avec l'implication de tous : les psychologues et la psychiatre apportent un regard clinique sur l'intérêt et la pertinence de l'activité physique adaptée dans le parcours global de l'enfant ; les éducateur.trices agissent en relais auprès des familles et co-animent les séances en appui à l'enseignant d'APA ; les orthophonistes, psychomotriciennes, ergothérapeutes apportent leur regard technique sur certains domaines développés par la pratique sportive... Les séances d'APA ont toujours été portées par une équipe entière. C'est ainsi que notre service s'est construit une expertise clinique dirigée sur la pratique du sport adapté. Dernièrement la loi du 2 mars 2022 « visant à démocratiser le sport en France » a imposé aux établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) de désigner un « référent sport » et le décret n°2023-621 du 17 juillet 2023 a détaillé le contenu, nous a permis de missionner l'enseignant APA sur ces missions.

PROPOSER UN PARCOURS SPÉCIFIQUE POUR LES BÉNÉFICIAIRES ET POUR LES CLUBS

C'est sur sa riche expérience, ancrée depuis 20 ans dans les pratiques, que le Sessad E. Zola a réussi à conjuguer le développement de compétences, à la fois au profit des jeunes accompagnés et pour ses clubs de sport partenaires. Ainsi, la méthode d'accompagnement de la plateforme de AFG Sport et autisme s'articule à deux niveaux : il s'agit d'individualiser le parcours de sport adapté à chaque personne bénéficiaire ; et, de s'ajuster sur-mesure aux besoins des clubs volontaires pour développer l'inclusion ou des séances de sports adaptés. Effectivement, les associations ont toujours des géométries, modèles financiers et organisations différentes. Le dispositif AFG Sport et autisme a toujours le souci de s'adapter au plus proche des contraintes de chaque club pour ajuster le développement des sections adaptés.

Pour les clubs et les professionnels du dispositif AFG Sport et autisme, cette démarche demande un investissement authentique et mutuel. Aussi, disposant d'une expérience reconnue par son pôle de formation, AFG autisme est en capacité de délivrer des formations certifiantes, à plusieurs niveaux, pour labéliser les clubs engagés.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONALISE POUR CHAQUE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

1) Accueil et création d'un projet individualisé en APA

En fonction des besoins des personnes et du projet d'APA, il s'agira de développer l'inclusion, l'inclusion inversée ou de créer des sections de sports adaptés avec des créneaux horaires dédiés.

2) Orientation dans un club partenaire

Si le sport recherché ou la localisation n'est pas satisfaisante, notre volonté est de créer la réponse adaptée avec un nouveau partenariat

3) Accompagnement dans le club

En fonction des besoins de l'utilisateur et du club, définition d'un temps d'accompagnement personnalisé en fonction du projet d'APA.

4) Bilan et suivi

Entretien de bilan à 6 mois et questionnaire de satisfaction. le dispositif AFG Sport et autisme reste disponible en cas de besoin au-delà du temps d'accompagnement pour assurer le suivi la pérennité du projet d'APA.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE AU DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES DES CLUBS :

Sur les terrains de sports avec la présence d'un enseignant en APA pendant les séances. Ainsi nous sommes en mesure de proposer aux jeunes et à leurs familles des séances de sports adaptés hebdomadaires et des temps forts pendant le week-end (Matches amicaux, rencontre de championnats FFSA, stages pendant les vacances, fêtes des clubs...)

Co-encadrements des séances de sport adapté par les professionnels du dispositif AFG sport et Autisme Rhône et des entraîneurs des clubs du réseau AFG Sport et autisme.

Mise en place d'une Formation et d'une supervision des entraîneurs des qui sont alors labélisés « AFG Sport et autisme » .

Au niveau administratif, le chargé de projet en APA aide les clubs à se mettre en lien avec la FFSA pour changer leurs statuts et permettre la prise de licence de sport adapté.

De plus, nous aidons les Fédérations et les comités des différents sports pour développer le sport adapté et à terme créer des championnats départementaux pour toutes les catégories d'âges.

Au niveau de la communication : le chargé de mission du dispositif fait la passerelle entre le milieu du handicap et le milieu sportif. Il oriente les personnes voulant faire du sport adapté vers les clubs correspondant à leurs besoins. De plus, il aide à rendre visible l'action de sport adapté engagée par les clubs et la plateforme en communiquant à grande échelle sur les réseaux sociaux, les sites internet.

Au niveau financier, pour pérenniser dans le temps l'action des clubs pour le public adapté, le chargé de mission en APA aide les clubs à trouver des financements. Notamment en ayant l'appui de financeurs publics/privés et obtenant des budgets des politiques publics (Fédérations sportives, Mairie, Métropoles, Régions, Etats, Europe...).



ÉTAT DES LIEUX ET PARTENARIATS :

Le dispositif AFG Sport et autisme Rhône s'appuie sur la forte dynamique associative dans le domaine des activités physiques et sportives inclusives et adaptées.

La stratégie nationale est menée par le siège d'AFG autisme avec la Plateforme AFG Sport et Autisme géré par le directeur de l'offre et du développement, un chargé de mission en APA et une doctorante en APA, chargée de mission recherche.

La plateforme est reconnue et valorisée nationalement qui réalise un accompagnement conséquent répondant aux besoins des bénéficiaires, des clubs de sports mais également aux schémas régionaux de Santé.

Dans le Rhône, le dispositif est mené par une équipe avec un coordinateur et enseignant en APA ainsi que 2 enseignants APA en alternance master APA.

LES BÉNÉFICIAIRES

Le dispositif a accompagné plus de 250 demandes de personnes en situation de handicap et de leur famille. Leurs souhaits étaient de trouver un club de sport adapté à leurs besoins mais surtout à leurs envies/passion.

On peut classer les bénéficiaires en trois grandes catégories:

- 50% des demandes proviennent d'usagers ou de famille ayant connu AFG Sport et autisme grâce à notre communication externe (ils sont sur notre liste d'attente en majorité et soit accompagné en libéral, soit pas du tout accompagné) ;
- 20% des bénéficiaires sont des groupes accompagnés par d'autres ESMS (ARHM, IRSAM, ADAPEI, APAJH...) ou des dispositifs ULIS de l'éducation nationale avec lesquels nous sommes en convention de partenariat;
- 30% sont des usagers du Pôle autisme Zola (SESSAD et dispositifs) ;

Les familles accompagnées témoignent d'un soutien dès le premier contact, de moments de plaisirs dans leurs semaines compliquées... Ils bénéficient grâce à AFG Sport et autisme d'une offre de répit avec les activités physiques, sportives et artistiques proposées dans les clubs partenaires. (Certains familles sont sans aucune autres solutions de scolarisation/emploi ou d'accompagnements médico-sociaux).

NOS PARTENAIRES

LE COMITÉ PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

Nous travaillons en partenariat privilégié avec le CPSF AURA grâce à notre implication dans leurs programmes “ESMS et clubs” et “Clubs inclusifs”. Avec une coopérations entre les professionnels, nous répondons ensemble aux besoins des clubs de sport pour la mise en place de projets adaptés et inclusifs.



LA FFSA ET LE CDSA 69

AFG autisme et la FFSA sont en convention de partenariat pour le développement de la pratique physique et sportive des personnes autistes dans les clubs de sports.

Cette réussite nationale fait suite à une première convention de partenariat entre le dispositif AFG sport et autisme Rhône et le CDSA 69 qui démontre chaque jour la plus value d'un travail en coopération. En effet, nous co-intervenons et co-organisons des événements et des séances de sport adapté avec les clubs de sports partenaires.

De plus, AFG Sport et autisme oriente les clubs de sport de son réseau vers le CDSA 69 pour leurs affiliations. Ainsi, nous développons un réseau commun où la pratique d'Activité physique sportive et artistique adaptée devient possible pour tous.

Egalement nous nous répartissons l'accompagnement des ESMS et bénéficiaires particuliers (ce qui est le terrain d'expertise AFG Sport et autisme). Enfin, notre offre de formation est complémentaire car nous orientons les entraineurs vers les formations décontextualisés de la FFSA, là où AFG Sport et autisme fait de la supervision et co-intervention sur le terrain.



IMPACT 2024 ET SON HÉRITAGE

Les JOP de Paris 2024 ont lancé une grande dynamique dans le champs des APSA pour les personnes handicapés. Le but est que c'est dynamique perdure et puisse servir aussi aux personnes autistes avec beaucoup de besoin.

L'action de la plateforme « AFG Sport et autisme » est reconnu par les jeux olympiques de Paris 2024 comme étant d'utilité publique et a été labélisé « Impact 2024 ». Ce label nous permet de communiquer sur le projet avec le logo et l'appui des jeux olympiques de Paris 2024.

Nous sommes aussi en attente d'un financement pour 2025-2026



LES CLUBS PARTENAIRES

Nous avons créé un réseau de clubs et de lieux de pratiques partenaires très variés en terme d'activité physique et sportive :

Aïkido, Athlétisme, Aviron, Basketball, Boxe, cirque, Danse, Equitation, escalade, football, Gymnastique et GR, Handball, judo, lutte, karaté, musculation/cross fit, Natation.

Aujourd'hui, nous notons que nous avons 121 clubs de sports partenaires dont 26 avec lesquels nous sommes en convention de partenariat pour de la co-intervention, de la formation et de la supervision.

Lyon Natation Métropole, Rillieux Natation, Aqua Synchro Lyon

Racing Club Bron Décines (RCBD) Natation

CNI Centre Nautique intercommunal Vénissieux Saint fons Lyon 8

Maison de la Danse de Lyon, Baila Corazon

ASVEL basket, Francheville Basket, AL Vénissieux Parilly Basket

Basket CRO Lyon, ALGM Basket

ASVEL Athlétisme et ASVEL Lutte

AS Lyon Duchère foot, FC Lyon, Casa Sport Lyon (Futsal)

Acad'ami Balle aux pieds de Villeurbanne

VHASI Villeurbanne, CDSA69,

Lyon GR

ASUL Omnisport et Tennis de table

Les 5 Mousquetons , Hold'up Escalade

VHA Villeurbanne Handball Association

ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

Nous avons mis l'accent sur le développement du dispositif AFG Sport et autisme Rhône sur l'année 2025 avec l'emploi de 2 contrats d'apprentissages en Master 2 APA en supplément du mi-temps d'enseignant APA. Grâce à cela, **plus de 250 enfants, jeunes et adultes sont orientés sur les clubs et des formations sont menées auprès de nos 120 clubs partenaires.**

Nous avons le soutien financier de la métropole de Lyon et de mécène qui nous apporte des aides annuelles. **Cependant, sans soutien de notre organisme de tutelle, nous atteignons nos limites de financements et d'accompagnements.** Pour 2025-2026, sans nouveaux financements nous nous baserons sur un mi-temps d'enseignant APA et nous réduirons nos accompagnements à 30 bénéficiaires en file active.

Un financement pérenne permettre d'étoffer et stabiliser une équipe de 3 enseignants en APA et nous pourrions non seulement accompagner environ 400 personnes et nous pourrions aussi améliorer les points suivants:

- **Diffuser les réussites du SESSAD Zola pour amener la plateforme « AFG Sport et autisme » à se développer au niveau national.** Il s'agira alors d'intervenir auprès de l'ensemble des établissements d'AFG Autisme pour développer l'inclusion et le sport adapté dans les clubs de chaque région.
- **Développer la thématique sport et autisme avec AFG formation pour pouvoir donner une formation certifiante.**
- **Organiser des événements de sport inclusif et adapté** avec les structures d'AFG Autisme et les clubs/fédérations partenaires.
- **Développer la visibilité du sport adapté et de l'inclusion dans les clubs** pour ouvrir toujours plus de créneaux.

Ces enjeux de développement sont portés par les retours extrêmement positifs de nos bénéficiaires et les 3 grandes plus value du dispositif AFG Sport et autisme Rhône qui sont :

- **Offrir une inclusion sociale et un répit aux familles** ayant des enfants déscolarisés, complexe et sur liste d'attente d'institutions et services médico-sociaux
- **Développer le bien être global et l'inclusion** par l'activité physique adaptée des personnes autistes, avec troubles psychiques et autres handicaps
- **Accompagner les clubs de sports** de la région Rhône-Alpes à transformer leur offre grâce au partenariat avec AFG sport et autisme, l'inclusion de personnes autistes et à la création de séances inclusives et adaptées

Budget Prévisionnel Dispositif AFG Sport et autisme Rhône

Fournitures administratives & pédagogiques	1000
Déplacements et carburants	1400
Téléphones et internet	1000
Salaires Chargés : 1ETP Chargé de mission en APA 1ETP enseignant en APA 2 ETP Alternant en master APA 0.25 ETP secrétariat, compatibilité et RH	140 656
Formation	1000
Loyer	2600
Entretien voitures	500
Maintenance et logiciel informatique	500
Assurance	500
Frais bancaire	100
Achat minibus et équipement auto	50 000
Budget total	199 256 Euros

LE FINANCEMENT



Nous avons pu lancer le dispositif par l'enseignant en APA du SESSAD Zola qui est financé par L'ARS Rhône Alpes. Nous comptons sur un financement ARS pour pérenniser et étoffer l'équipe du dispositif AFG Sport et autisme Rhône.



Nous sommes fiers d'avoir été finaliste du Challenge inclusion d'APICIL en 2024 et de pouvoir compter sur un soutien financier de 50 000 € pour l'achat d'un Minibus

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

Nous pouvons compter sur un financement et un partenariat actif avec la métropole du grand Lyon qui soutient le développement du sport/handicap et la plateforme AFG Sport et autisme. Nous avons reçu une subvention de 8000€ et 6000€



Nous sommes soutenus depuis le départ du projet AFG Sport et autisme par notre financeur « 6ème sens immobilier », à hauteur de 15000€



Nous avons la chance de pouvoir compter sur un partenaire de longue date avec « Amouti Autism ». Cette association a pour missions de développer des possibles pour les personnes autistes.

Elle nous a permis de nous lancer et nous a mis en lien des organismes financeurs, des fonds de dotations avec des associations développant des projets.

Le dispositif AFG Sport et autisme Rhône est rattachée au Pôle autisme Emile Zola et à AFG Autisme. Les outils de la démarche d'amélioration continue de la qualité seront mis en œuvre sur la plateforme.

Dans l'objectif de la mise en route du CPOM en 2025 des indicateurs seront fixés et suivis. Voici quelques indicateurs :

- File active d'utilisateurs suivis
- Nombre de familles disposant d'une offre de répit, via le sport en milieu ordinaire
 - Nombre de clubs sensibilisés et formés à l'encadrement de personnes en situation de handicap
- Nombre de séances adaptées en inclusion ou en section de sports adaptés accompagnées et/ou créées par la plateforme
- Nombre d'utilisateurs ayant émis un besoin et le projet a été réalisé (suivi régulier de l'utilisateur/de la famille et du club, bilan à 6 mois, renouvellement du projet personnalisé en APA tous les ans.
- Nombre de clubs accompagnés par la plateforme devenus autonomes (financièrement et expertise dans l'accompagnement de certains utilisateurs)

Évaluation du dispositif "AFG Sport et Autisme Rhône" :

L'étude scientifique du laboratoire Reshape en cours sur le dispositif "AFG Sport et Autisme Rhône" vise à évaluer son impact concret sur le terrain. Elle recueille notamment la satisfaction et les perceptions des parents concernant la pratique sportive de leurs enfants autistes.

Parallèlement, des données sont collectées auprès des clubs sportifs partenaires afin d'identifier les perceptions, les freins et les leviers liés à la mise en œuvre du dispositif. Cette double approche permet de mieux comprendre les besoins des familles et des clubs, afin d'agir efficacement pour renforcer l'inclusion sportive et améliorer le déploiement régional et national.

